



 POINTS D'INTÉRÊT

Château de Goulaine

Classé Monument Historique, ce château de la Loire dévoile des intérieurs décorés du XVI^e et XVII^e siècle. Autrefois privées, les cuisines s'ouvrent au visiteur. Dans les anciennes écuries, une collection unique à déguster : la collection artistique et publicitaire de la marque LU. Tél. 02 40 54 91 42.



 CHARTE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos déchets et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Réfermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

Château des Montys



Château privé de pur style directeur (1813), inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Il ouvre chaque année ses portes lors des Journées du Patrimoine.

CODE DE BALISAGE

	GR [®] de Pays	PR [®] Promenade et Randonnée
Continuité du sentier		
Changement de direction		
Mauvaise direction		

 CONTACT

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes
Bureau d'accueil de Clisson **02 40 54 02 95**
Bureau d'accueil de Vallet **02 40 36 35 87**
www.levignobledenantes-tourisme.com

Création : www.izatis.com Crédits photos : Office de Tourisme du Vignoble de Nantes / Valéry Joncheray / Château de Goulaine / Katia Filluzreau - Éd. 2017



CIRCUIT DU CHÂTEAU
Un château au milieu des marais

  8 km  2h Balisage   Place de la Mairie

LÉGENDE

-  Départ
-  Château Manoir
-  Panorama
-  Cheminement et traversées sur départementales : soyez prudents.



PAS À PAS

GPS -  Place de la Mairie
Lat 47,198 / Long -1,4314

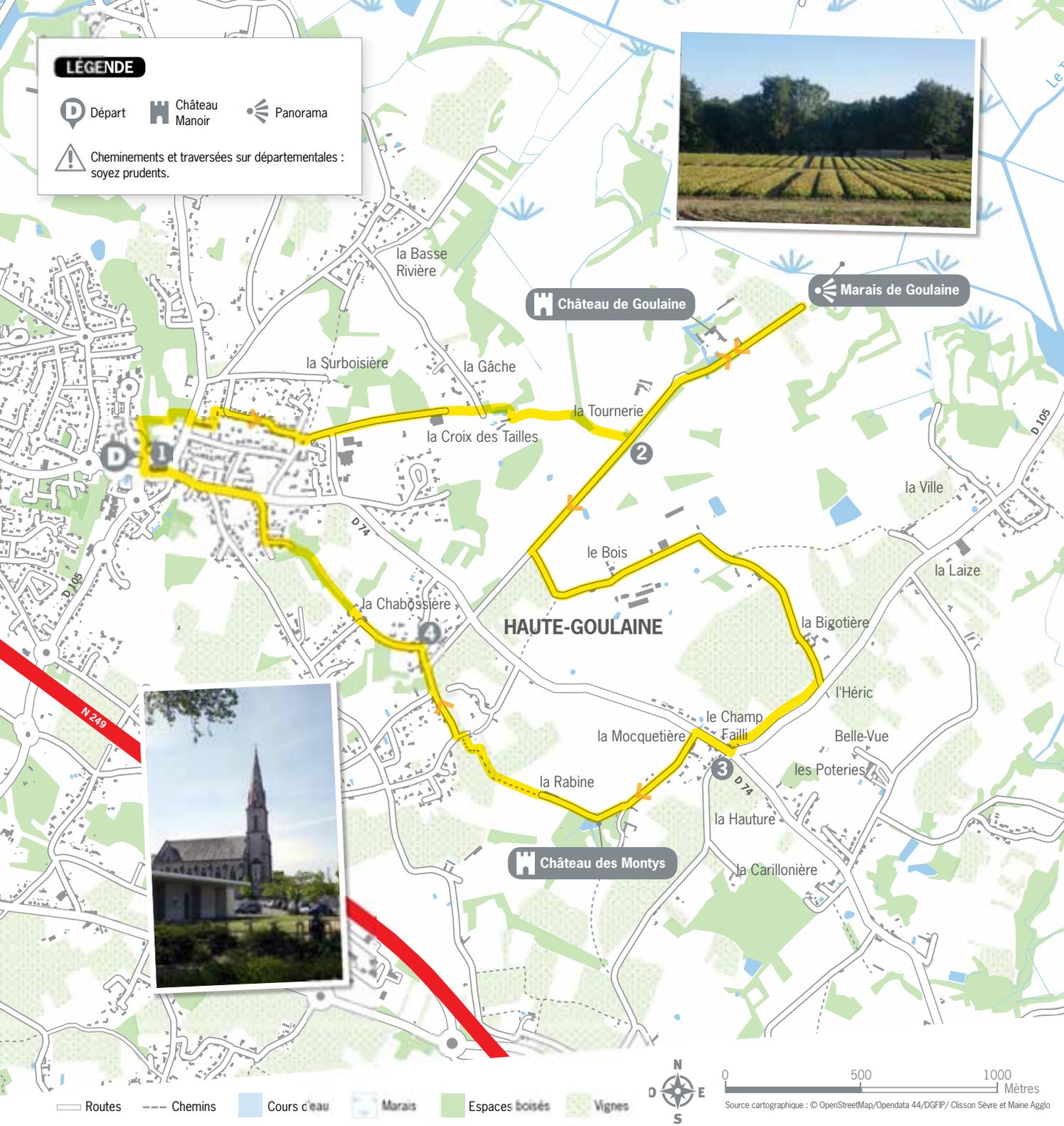
CIRCUIT DU CHÂTEAU

1 Du parking de la mairie, allez vers le bourg, et tournez à gauche avant l'église. Passez entre une zone commerciale et le petit étang et tournez à droite sur la passerelle. Suivez le chemin et tournez à droite sur la D 74, puis aussitôt à gauche, juste avant l'école. Tournez à gauche dans le chemin, puis à droite pour ressortir dans un lotissement. Traversez le lotissement et tournez à gauche dans la rue Blandellerie. Poursuivez, passez devant le gymnase, rejoignez un petit chemin et continuez tout droit. Suivez un chemin ombragé entre les haies et les champs, et sortez au niveau de la Tournerie.

2 Escalade possible au Château de Goulaine en prenant à gauche. Prenez sinon à droite sur la petite route bordée d'arbres. Poursuivez puis tournez à gauche dans la rue du Bois. Suivez la route et rejoignez l'impasse du Bois. Passez devant des serres, continuez et bifurquez à droite dans un chemin ombragé. Rejoignez la route jusqu'à L'Héric, traversez le hameau, et tournez à droite pour longer la D 105 sur le passage sécurisé le long des parcelles.

3 Au bout, tournez à droite sur la D 74, suivez-la sur quelques mètres et tournez à gauche dans l'impasse des Montys. Continuez et au niveau du calvaire, bifurquez à droite dans le chemin agricole. Poursuivez, traversez la Rabine, rejoignez ensuite un chemin, puis des vignes. Sortez au niveau de la Rabière, et continuez sur la route.

4 Continuez et bifurquez à gauche rue de la Chabossière. Tournez à gauche dans la rue du Pâtis. Au bout, rejoignez le chemin de grandes terres (anciennement route de Paris). Bifurquez à droite, puis à gauche pour ressortir dans un lotissement. Tournez ensuite à gauche sur la D 74 pour rejoindre le bourg et le point de départ.



— Routes - - - Chemins  Cours d'eau  Marais  Espaces boisés  Vignes



0 500 1000
Mètres

Source cartographique : © OpenStreetMap/OpenData 44/DGFiP/Clisson Sèvre et Maine Agglo